

14 janvier 2020  
Print

*La*  
**Correspondance économique**  
*Quotidien d'Informations économiques et sociales*

## Bercy devrait communiquer "en fin de semaine" sur l'évolution du taux du Livret A, selon une source proche du dossier contactée par "La Correspondance économique". Rappelons qu'une nouvelle formule de

Bercy devrait communiquer "en fin de semaine" sur l'évolution du taux du Livret A, selon une source proche du dossier contactée par "La Correspondance économique". Rappelons qu'une nouvelle formule de calcul de ce taux doit entrer en vigueur au 1er février. Alors que ce taux était gelé à 0,75 %, l'application de cette formule conduirait à baisser ce taux au plancher de 0,5 %. Le gouverneur de la Banque de France François VILLE-ROY de GALHAU doit faire sa proposition sur le sujet au gouvernement, qui ensuite tranchera. L'arbitrage est politiquement délicat à quelques semaines des élections municipales.

Au lendemain du sommet du G5 Sahel hier, M. Emmanuel MACRON reste ce matin à Pau, fief de son allié, M. François BAYROU, où il se fera présenter les initiatives écologiques de la ville, dont un nouveau bus à hydrogène baptisé Fébus, mis en service le 17 décembre, l'un des premiers de ce type en France. Il s'agira de sa première sortie en région depuis son déplacement à Amiens les 21 et 22 novembre dernier, le président de la République ayant limité ses déplacements depuis le début du conflit sur les retraites le 5 décembre.

Le Sénat et les collectivités territoriales ont affirmé hier leur volonté d'accélérer l'élaboration d'un texte de loi sur la décentralisation, pour pouvoir le confronter à celui que le gouvernement doit présenter mi-2020

devant le Parlement. Le Sénat mettra en place "dans les prochains jours" un groupe de travail rassemblant notamment les présidents de groupes de la Haute assemblée, "en vue d'élaborer des propositions", a indiqué le président du Sénat, M. Gérard LARCHER.

Plus de 1000 médecins hospitaliers, dont quelque 600 chefs de service, menacent de "démissionner collectivement" à partir de ce mardi de leur fonctions administratives si la ministre de la Santé Agnès BUZYN n'engage pas de "négociations" sur le budget et les salaires de l'hôpital.

La restauration scolaire est un puissant levier pour accélérer la transition alimentaire, estime la fondation Terra Nova, qui a proposé hier des pistes d'action. La loi Egalim impose à la restauration collective, qui sert 3,7 milliards de repas par an dans les cantines scolaires (mais aussi les crèches, hôpitaux, Ehpad, entreprises) de servir, à l'horizon 2022, 50 % de "produits bio, de qualité et durables", dont 20 % de produits bio (ou en conversion) contre 3 % aujourd'hui. Afin d'aider les collectivités locales à "réorganiser l'approvisionnement de leurs cantines en produits locaux, sains, de saison, les moins transformés possible et bio", un "guichet unique de service aux agriculteurs et aux collectivités" pourrait être créé. De son côté, l'Association des maires de France (AMF) pourrait mettre en place une "hot-

line" pour fournir aux maires l'expertise dont ils ont besoin.

La centrale à charbon de Cordemais en Loire-Atlantique continuera à fonctionner jusqu'en 2024 voire 2026, à un bas régime compatible avec la loi sur la fermeture des quatre centrales à charbon françaises en 2022, a annoncé hier le gouvernement. "On en a besoin à 10 % de son fonctionnement actuel, entre 2022 et 2024 voire, potentiellement, jusqu'en 2026 maximum mais pas au-delà", a indiqué la secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire, Mme Emmanuelle WARGON. La centrale de Cordemais tournera ainsi entre 200 et 500 heures par an à partir de 2022 contre 4 500 heures aujourd'hui, a-t-elle précisé.

L'année 2019 "globalement a été meilleure que ce qu'on anticipait pour le secteur", a résumé hier M. Hervé de MAISTRE, président de l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC). L'enquête menée par l'AIMCC en décembre et janvier auprès de ses organisations adhérentes a montré que la plupart avaient connu des progressions d'activité en 2019, et "pour la moitié d'entre elles, relativement significatives" (plus de 3 %), a commenté M. Jacques MANZONI, président du groupe de travail économie de l'AIMCC. ■